Administrateur de biens - Agent Immobilier - Syndic de copropriété - Transaction - Location 5, rue Goethe 67008 STRASBOURG Cedex – B.P. 70328 Téléphone. 03.90.41.07.30 – Fax : 03.90.41.09.05

E-mail: saint-clair@wanadoo.fr Site: www.saint-clair-immobilier.com

NORAIRES

<u>GERANCE</u>					
1) Mandat d'Administration de Biens					
(Honoraires calculés sur toutes les sommes encaissées)					
- Mandat simple avec garantie de moyens uniquement	entre 7	% à	10 % HT s	oit 8.40 %	à 12,00 % TTC
- Mandat avec garantie de résultat		,	/		,
(Pour locaux d'habitation uniquement et associé obligatoirement à un ma	andat simple)		2,5 % HT	soit	3,00 % TTC
2) Location de locaux d'habitation	r .,		,		.,
- Honoraires pour le locataire : Zone tendue : 10,00 € le m² - Autro	es : 8,00 € le	e m²	- ou maximu	ım un mo	is de loyer hors
charges –					
- Etat des lieux : 3,00 € le m²	, ,				
- Honoraires à la charges du propriétaire : maximum un mois de lo	yer hors cha	arges		٠,	0.60.0/ PPTC
3) <u>Location professionnelle (profession libérale)</u>	4-:>		8 % HT	soit	9,60 % TTC
(Honoraires calculés sur le loyer triennal hors charges à charge exclusive du loc 4) Location locaux commerciaux ou	cataire)		10 % HT	soit	12,00 % TTC
(Y compris les sous-locations ou mises en gérance)			10 % H1	SOIL	12,00 % 11C
(Honoraires calculés sur le loyer triennal hors charges à charge exclusive du loc	cataire)				
5) Locations garages, parking et emplacements de voitures	- Land 10 /		10 % HT	soit	12,00 % TTC
(Honoraires calculés sur le loyer annuel hors charges à charge exclusive du loca	ataire)		,,		,,
6) Honoraires de rédaction du bail (si pas compris dans le forfait et en cas de m		venar	nt ou renouvell	lement, les	honoraires seront de
60 % du présent tarif)					
- Habitation et professionnel			125,00 HT	soit	€ 150,00 TTC
- Commercial		€	305,18 HT		€ 365,00 TTC
- Autre bail ou contrat de location		€	20,90 HT	soit	€ 25,00 TTC
7) Etat des lieux (si pas compris dans le forfait)					
- Appartement loué vide ou meublé		€	45,99 HT	soit	€ 55,00 TTC
- Local professionnel, commercial ou industriel		€	125,42 HT	soit	€ 150,00 TTC
SYNDIC DE COPROPRIETE					
1) Honoraires de gestion courante (honoraires calculés par lot)	entre	€	117,06 HT	soit	€ 140,00 TTC
	et	€	192,31 HT		€ 230,00 TTC
(Les caves, greniers, garages, parkings et emplacements de véhicules étant pris	pour 20 %)		- ,-		
(Honoraires minimum de 1.923,08 € H.T. soit 2.300,00 € T.T.C. par syndicat).					
2) <u>Prestation particulières</u>					
- Prise en charge d'une copropriété		€	305,18 HT	soit	€ 365,00 TTC
- Travaux exceptionnels ou décidés par l'Assemblée Générale			3 % HT	soit	3,60 % TTC
(honoraires calculés sur le coût des travaux HT)					
- Frais de changement de propriétaire (état daté et questionnaire aux no	otaires)	€	125,00 HT	soit	€ 150,00 TTC
(à la charge exclusive du vendeur et uniquement sur demande (facultatif))					
- Assemblée Générales supplémentaire		€	85,00 HT	soit	€ 102,00 TTC
(Majoration de 50% en cas de dépassement des horaires).					

Administrateur de biens - Agent Immobilier - Syndic de copropriété - Transaction - Location 5, rue Goethe 67008 STRASBOURG Cedex – B.P. 70328

Téléphone. 03.90.41.07.30 - Fax : 03.90.41.09.05 $E\text{-mail}: \underline{saint\text{-}clair@wanadoo.fr}$

Site: www.saint-clair-immobilier.com Gestion des sinistres (honoraires calculés sur le coût des travaux T.T.C.) (Majoration de 50% en cas de dépassement des horaires).

85,00 HT soit € 102,00 TTC



Administrateur de biens – Agent Immobilier – Syndic de copropriété – Transaction – Location 5, rue Goethe 67008 STRASBOURG Cedex – B.P. 70328
Téléphone. 03.90.41.07.30 – Fax : 03.90.41.09.05

 $E\text{-mail}: \underbrace{saint\text{-}clair@wanadoo.fr}_{Site}: \underbrace{www.saint\text{-}clair\text{-}immobilier.com}_{}$

HONORAIRES

TRANSACTIONS

1) Immeubles bâtis à usage d'habitation ou professionnel, appartements, copropriétés, parts de S.C.I. (honoraires calculés sur le prix net vendeur)

 jusqu'à € 40.000,00 	10 % HT	soit	12,00 % TTC
• de € 40.000,01 à € 80.000,00	8,5 % HT	soit	10,20 % TTC
• de € 80.000,01 à € 105.000,00	7 % HT	soit	8,40 % TTC
• de € 105.000,01 à € 155.000,00	5,5 % HT	soit	6,60 % TTC
 au-delà de € 155.000,01 	4 % HT	soit	4,80 % TTC
2) Immeubles commerciaux et industriels	10 % HT	soit	12,00 % TTC
3) Fonds de commerce, cession de droit au bail ou pas de porte	10 % HT	soit	12,00 % TTC
4) Terrains à bâtir, terres de culture, vergers	10 % HT	soit	12,00 % TTC
5) Avis de valeur	0,5 % HT	soit	0,60 % TTC

Sauf convention contraire, ces honoraires s'entendent, à la charge exclusive du vendeur.

VACATIONS

liste ne soit limitative.

Dossier contentieux remis à un avocat

1) Heures ouvrables (en dehors des heures ouvrables, il sera facturé un supplément de 50 % sur ces tarifs). Syndic ou responsables cadre € 95,00 TTC € 79,43 HT soit 50,00 TTC Collaborateurs ou secrétariat 41,81 HT soit 2) Recouvrement des impayés (les frais de timbres ou recommandée seront en sus et à la charge exclusive du débiteur). 20,90 HT soit 25,00 TTC € € 1er rappel 2ème rappel € 37,63 HT soit € 45,00 TTC Sommation ou commandement d'huissier et injonction de payer € 71,07 HT soit 85,00 TTC

117,06 HT soit

€ 140,00 TTC

3) <u>Autres contentieux</u>
- Procédures et expertises

4) <u>Etudes diverses notamment fiscales, sociales, juridiques − Conseil</u>

6 117,06 HT soit € 140,00 TTC
à la vacation horaire

En sus des honoraires exposés ci dessus, il sera remboursé le cas échéant, les frais et débours engagés tels que frais de téléphone, affranchissement postaux, photocopies (0,15 € l'unité), frais de papeterie, édition des comptes, convocation, procès verbaux, location de salles, etc..., sans que cette

S.A.R.L au capital de 7 622,45 €